

REUNION DE BUREAU

Après avoir été légalement convoqué, le Bureau du Syndicat Mixte du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande s'est réuni le Jeudi 21 septembre à 17 heures 30 sur l'espace naturel de la Tourbière d'Heurteauville (salle pédagogique) sous la présidence de Jacques CHARRON.

Etaient présent(e)s, excusé(e)s, ou avaient donné un pouvoir

Structure	Nom	Statut	Présent(e)		Excusé(e)	Pouvoir
			Votant	Non votant		
REGION NORMANDIE	Virginie CAROLO-LUTROT	Titulaire			X	Pouvoir à S. Bonenfant
	Jean DELALANDRE	Titulaire			X	
	Clotilde EUDIER	Titulaire			X	Pouvoir à B. Bellanger
	Pascal HOUBRON	Titulaire			X	
	Agnès LALOI	Titulaire			X	
DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME	Bertrand BELLANGER	Titulaire	X			
	Brigitte MANZANARES	Titulaire			X	
	Didier TERRIER	Titulaire			X	
	Patricia RENO	Suppléante			X	
DEPARTEMENT DE L'EURE	Sylvain BONENFANT	Titulaire			X	
	Nicolas GAVARD-GONGALLUD	Titulaire			X	
	Marie TAMARELLE-VERHAEGHE	Suppléante			X	
Caux Seine Agglo	Bastien CORITON	Titulaire			X	Pouvoir à J. Delalandre
Métropole Rouen Normandie	Julien DELALANDRE	Titulaire	X			
CC Pays de Honfleur-Beuzeville	Martine HOUSSAYE	Titulaire			X	
CC Yvetot-Normandie	Denise HEUDRON	Suppléante			X	
CC Pont-Audemer Val de Risle	Philippe MARIE	Suppléant			X	
CU Le Havre Seine Métropole	Cyriaque LETHUILLIER	Suppléant			X	
Communes de Seine-Maritime	Jacques CHARRON	Titulaire	X			
	Marie-Claude BEAUFILS	Titulaire	X			
	Françoise DENIAU	Titulaire			X	
	Marc MIGRAINE	Titulaire	X			

Seine-Maritime
 Altorville-Pelleuse
 Anzeville-Ambourville
 Anquetierville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Cantelou
 Caudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurteauville
 Jumièges
 La Baille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Troit
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Grétrude
 Mauny
 Norville

Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Pévèle
 Quevillon
 Sahurs
 Saint-Arneult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Eliean
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taite
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbeline
 Triqueville
 Valleville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouqueton
 Bourneville
 Caumont
 Canteville
 Corneville-sur-Risle
 Ebeville
 Fouillec
 Faurmetot
 Hauville
 Honguemare-Guénéville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Roulot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Reuot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Mards-de-Blicarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grambouville
 Saint-Thunen
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haie
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Seine-Maritime

Aitouvillo-Bellefosse
 Annoville-Aubourville
 Anquetierville
 Arzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Canlefeu
 Coudobec-en-Caux
 Ducfair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Héroteauville
 Jumièges
 La Bouille
 La Cerlangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Mauvassier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre Dame de Bliquetuit
 Petiville
 Quevillon
 Sahus
 Saint-Arnoult
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Elan
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taille
 Saint-Paer
 Saint-Pierre-de-Manneville
 Saint-Vigor-d'Ymonville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Côte
 Touffreville-la-Corbeline
 Triquenville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
 Baineville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquelon
 Bourneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Foulbec
 Fourmelot
 Hauville
 Honguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Mérais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Caillebeuf
 Saint-Mards-de-Blacerville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Sanson-de-la-Roche
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thurien
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toulainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

	Annick DESSAUX	Suppléante	x			
	Didier FERAY	Suppléant		x		
	Sandrine LEMOINE	Suppléante			x	
	Gérard LEVILLAIN	Suppléant			x	
Communes de l'Eure	Gwendoline PRESLES	Titulaire			x	
	Thierry LECOMTE	Titulaire	x			
	Jean-Michel MAUPIN	Suppléant	x			
	Maryline LOUVEL	Suppléante			x	

Autres personnes présentes ou excusées

Structure	Nom	Fonction	Présent(e)	Excusé(e)
PnrBSN	Laurence DERVAUX	DGS	x	
	Mathilde ALLARD	Responsable du pôle transition économique	x	
	Fabienne COLLINEAU	Responsable du pôle administration et mutualisation	x	
	Catherine DELANNOY	Responsable du pôle aménagement du territoire		x
	Marine VANOT	Responsable du pôle éducation et culture	x	
	Malika MOUDA	Secrétaire de direction	x	
	Guillaume AUBIN	Responsable de l'unité communication et accueil	x	
	Florian ROZANSKA	Responsable par intérim du pôle eau et biodiversité	x	
Caux Seine Agglo	Didier PERALTA	Délégué « révision de charte »	x	

Envoyé en préfecture le 04/10/2023
 Reçu en préfecture le 04/10/2023
 Publié le
 ID : 076-257602847-20230921-202309083ADMIN-DE

Seine-Maritime
 Aillonville-Betelossa
 Anneville-Ambourville
 Anqueterville
 Auzebosc
 Bardouville
 Berville-sur-Seine
 Bois-Himont
 Contereau
 Coudébec-en-Caux
 Duclair
 Hautot-sur-Seine
 Hérouville
 Heurdeanville
 Jumièges
 La Bouteille
 La Cerangue
 La Mailletaye-sur-Seine
 Le Mesnil-sous-Jumièges
 Le Trait
 Louvetot
 Maulévrier-sainte-Gertrude
 Mauny
 Norville
 Notre-Dame-de-Bliquetuit
 Petiville
 Quévillon
 Saburs
 Saint-Amé
 Saint-Aubin-de-Crétot
 Saint-Clair-sur-les-Monts
 Saint-Gilles-de-Crétot
 Saint-Martin-de-Boscherville
 Saint-Maurice-d'Elle
 Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
 Saint-Nicolas-de-la-Haie
 Saint-Nicolas-de-la-Taite
 Saint-Paër
 Saint-Pierre-de-Menneville
 Saint-Vigor-d'Ymerville
 Saint-Wandrille-Rançon
 Tancarville
 Touffreville-la-Câble
 Touffreville-la-Corbette
 Trinquerville
 Vatteville-la-Rue
 Villequier
 Yainville
 Yvetot
 Yville-sur-Seine

Eure
 Aizier
 Barneville-sur-Seine
 Berville-sur-Mer
 Bouquefion
 Bouneville
 Caumont
 Conteville
 Corneville-sur-Risle
 Etreville
 Foubecc
 Fourmetot
 Hauville
 Hônguemare-Guénouville
 La Haye-Aubrée
 La Haye-de-Routot
 Le Landin
 Marais-Vernier
 Pont-Audemer
 Quillebeuf-sur-Seine
 Routot
 Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
 Saint-Merds-de-Blocarville
 Saint-Pierre-du-Val
 Saint-Ouen-des-Champs
 Saint-Samson-de-la-Roque
 Saint-Sulpice-de-Grimbouville
 Saint-Thorin
 Sainte-Croix-sur-Aizier
 Sainte-Opportune-la-Mare
 Tocqueville
 Toutainville
 Trouville-la-Haute
 Vieux-Port

Commune associée
 Sandouville

Date de convocation	14/09/2023
Nombre en exercice	19
Nombre de présents	11
Dont nombre de pouvoirs	3
Nombre de votants pour	11
Nombre de votants contre	0
Nombre d'abstentions	0
Date d'affichage	

N° 2023-09-083/ADMIN

GOVERNANCE
Analytique

**Avenant 1 à la CONVENTION DE PARTENARIAT 2020-2022
 MODALITES D'ADHESION A L'ANBDD de l'Interparc normand**

*Vu la délibération n°2019-03-031/RESS du 4 mars 2019
 Vu la délibération n°2020-09-080/ADMIN du 14 septembre 2020*

Le Bureau du PNR BSN dans sa délibération n° 2019-03-031 du 4 mars 2019 a validé l'adhésion définitive du Parc des Boucles de la Seine normande au GIP Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD) en cours de création, à hauteur de 5 000 € pour le compte du collectif des 4 parcs normands.

Cette adhésion confère aux Parcs naturels régionaux normands le droit de vote à l'Assemblée Générale ainsi qu'au Conseil d'Administration.

Dans sa délibération n°2020-09-080 du 14 septembre 2020 le Bureau du Parc a validé la convention de partenariat ayant pour objet de définir les modalités de participation des Parcs normands (Parc des Marais du Cotentin et du Bessin, de Normandie Maine et du Perche) au collectif Interparc normand représenté par le PNR des boucles de la Seine normande pour 3 ans (2020, 2021 et 2022).

L'adhésion annuelle au GIP ANBDD de 5 000€ a été défini à la charge du PNR des Boucles de la Seine Normande, représentant du collectif Interparc. Chaque parc co-signataire de la convention s'est engagé à verser au PNR des Boucles de la Seine Normande sa participation annuelle, à savoir 1 250,00€.

Il convient aujourd'hui de prolonger par avenant la période de validité de la convention et de la reconduire pour une période de 3 ans, les autres modalités de la convention restent inchangées.

Il est proposé au Bureau de valider l'avenant n°1 à la convention de partenariat permettant de prolonger son délai de validité de 3 ans soit sur la période 2023, 2024 et 2025.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE :

- approuve l'avenant n°1 à la convention de partenariat prolongeant le délai de validité de la convention,
- autorise le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Approuvée par le Bureau du Syndicat Mixte du PnrBSN, le 21 septembre 2023


 Jacques CHARRON
 Président

CHAPITRE BUDGETAIRE	DEPENSES C/	RECETTES C/
---------------------	----------------	----------------



Seine-Marlaine

Afourville-Bellefosse
Anneville-Ambourville
Anqueterville
Auzebosc
Bardouville
Barville-sur-Seine
Bois-Himont
Canteleu
Caudebec-en-Caux
Dustar
Hautot-sur-Seine
Hérouville
Heurteville
Jumièges
La Boule
La Cerlangue
La Mailleye-sur-Seine
Le Mesnil-sous-Jumièges
Le Trait
Louvetoit
Maulévrier-sainte-Gertrude
Mauny
Norville
Notre-Dame-de-Bliquetuit
Petiville
Quevillon
Sahurs
Saint-Amand
Saint-Aubin-de-Crétot
Saint-Claix-sur-les-Monts
Saint-Gilles-de-Crétot
Saint-Martin-de-Boscherville
Saint-Maurice-d'Etelan
Saint-Nicolas-de-Bliquetuit
Saint-Nicolas-de-la-Haie
Saint-Nicolas-de-la-Taillie
Saint-Pair
Saint-Pierre-de-Manneville
Saint-Vigor-d'Ymonville
Saint-Wandrille-Rançon
Tancarville
Touffreville-la-Câble
Touffreville-la-Corbeline
Triquerville
Valleville-la-Rue
Villeguier
Yainville
Yvetot
Yville-sur-Seine

Eure

Aizier
Barneville-sur-Seine
Berville-sur-Mer
Bouquelon
Bouneville
Caumont
Conteville
Corneville-sur-Risle
Etreville
Fouillec
Fournetot
Hauville
Hougueville-Guénouville
La Haye-Aubrée
La Haye-de-Routot
Le Landin
Marais-Vernier
Pont-Audemer
Quillebeuf-sur-Seine
Routot
Saint-Aubin-sur-Quillebeuf
Saint-Mards-de-Elacerville
Saint-Pierre-du-Val
Saint-Cen-des-Champs
Saint-Sauveur-de-la-Roque
Saint-Sulpice-de-Crihanbouville
Saint-Thurien
Sainte-Croix-sur-Aizier
Sainte-Eppokune-la-Mare
Tocqueville
Touainville
Trouville-la-Haule
Vieux-Port

Commune associée

Sandouville

**AVENANT 1 A LA CONVENTION DE PARTENARIAT
2020-2022
MODALITES D'ADHESION A L'ANBDD
Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande
Parc naturel régional Normandie Maine
Parc naturel régional du Perche
Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin**

Le présent avenant à la convention est signé entre :

Le Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande

Président : M. Jacques CHARRON
692, rue du petit pont
Maison du Parc
76940 Notre-Dame-de-Bliquetuit

Et

Le Parc naturel régional Normandie Maine

Président : M. Laurent MARTING
Maison du Parc
Le Chapitre
CS 80005
61320 CARROUGES Cedex

Et

Le Parc naturel régional du Perche

Présidente : Mme Anick BRUNEAU
Maison du Parc
Manoir de Courboyer
61340 NOCE

Et

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Vice-Président : M. XXX
Maison du Parc
3, Village Ponts d'Ouve
Saint-Côme-du-Mont
50500 CARENTAN-LES-MARAIS

L'avenant porte sur :

ARTICLE 3 : DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention est renouvelée pour une durée 3 ans soit pour les années 2023, 2024 et 2025.

Envoyé en préfecture le 04/10/2023

Reçu en préfecture le 04/10/2023

Publié le

ID : 076-257602847-20230921-202309083ADMIN-DE

Le Président du Parc naturel régional
Normandie Maine

La Présidente du Parc naturel régional du
Perche,

Laurent MARTING

Anick BRUNEAU

Pour la Présidente du Parc naturel régional des
Marais du Cotentin et du Bessin, le Président
par intérim

Pour le Président du Parc naturel régional des
Boucles de la Seine Normande absent, sa vice-
présidente

Jacques CHARRON